

Zeitschrift:	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber:	Société Forestière Suisse
Band:	59 (1908)
Heft:	5
Artikel:	Rendement des forêts communales du district de Vevey durant les 10 dernières années
Autor:	Badoux, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-784026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

couverture du sol et le rideau. Il ralentit la désagrégation des rochers tout en faisant reverdir leurs éboulis. Il empêche le ravinement des couloirs d'avalanche qu'il tapisse de son corps. Il habille les précipices dénudés et porte la végétation arborescente jusqu'aux altitudes extrêmes. Dans les vallées désolées, envahies par les tourbières, il rompt la monotonie et la tristesse des lieux et ces peuplements forment des abris améliorant le climat local. Grâce à lui la tourbière ne prend pas l'aspect désolé de la steppe, mais conserve un peu du charme de la forêt.

Un vœu pour terminer, vœu qui se trouve exprimé déjà dans le bel ouvrage de MM. Dr Früh et Dr Schröter sur les tourbières suisses*, c'est qu'il soit possible de conserver pour les générations à venir quelques-uns de ces marais tourbeux, garnis de bosquets de pins de montagne, véritables joyeaux botaniques et vénérables témoins des temps préhistoriques de notre pays. En faisant un peu mieux connaître le pin de montagne, ératique vivant, le sous-signé espère avoir travaillé à la réalisation de ce souhait. Le temps presse, car l'exploitation des tourbières et le déssèchement des marais sont poursuivis avec une allure de plus en plus rapide.

Dans un prochain article il sera donné quelques indications sur le rôle utile que notre pin peut jouer dans les reboisements artificiels.

A. Pillichody.



Rendement des forêts communales du district de Vevey durant les 10 dernières années.

(Beaucoup de statistique. — Les formulaires du bureau fédéral de statistique. —
Forêts communales du district de Vevey.)

Quel soupir de soulagement : voilà enfin close la période des rapports de fin d'année. Nous venons d'achever et d'expédier à destination de Lausanne, Berne et Zurich, 24 tableaux statistiques divers concernant l'exercice 1907, tous établis en deux doubles. 13 sont destinés au service cantonal, 7 à l'inspecteurat fédéral et 4 au bureau fédéral de statistique (ces derniers sont encore peu, mais chacun est de copieuse longueur). Une vraie avalanche de chiffres.

* Dr Früh et Dr Schröter, Die Moore der Schweiz. 1904.

Et pourtant notre heureux pays n'a encore aucune statistique forestière officielle. Que sera-ce, dame, quand, irrésistiblement, celle-ci aura étendu ses bras dans tout le domaine de la forêt et que l'activité du technicien forestier devra être classée, selon un moule uniforme, en belles colonnes de chiffres ? L'entraînement ne saurait manquer à ceux qui auront la charge de ce travail.

Ce besoin de tout exprimer en de savantes statistiques est, bien sûr, un trait du temps où nous vivons et bien fou serait qui voudrait lutter contre le courant. C'est, au reste, bonne et utile chose, chacun le sait. Aussi bien, notre intention n'est-elle point de récriminer inutilement, mais d'attirer l'attention sur un fait certain, c'est que chez nous le technicien forestier court le risque de devenir bien plus un bureaucrate qu'un technicien au sens propre du mot. Prenons garde que, faute de temps, il n'en arrive à négliger la forêt ; ce serait grave.

Il n'y a pas bien longtemps, il expédiait ses divers rapports de gestion en 2—3 semaines. Maintenant, janvier entier et une bonne partie de février y passent. A continuer de ce train, ceux d'entre nous qui pourront encore élaborer des plans d'aménagement deviendront l'exception. Ce serait dommage, sans compter que, vraiment, la vocation ne gagnera pas en intérêt.

C'est là une opinion personnelle que nous exprimons, mais nous ne serions pas surpris d'apprendre que les formulaires du bureau fédéral de statistique ont reçu, de ceux qui devaient les remplir, un accueil dépourvu de tout enthousiasme. Il y en avait déjà tant auparavant ! Et pourtant, nul ne contestera la haute importance et l'utilité de l'enquête du bureau fédéral. Chacun est d'accord qu'elle s'impose. Aussi, après un premier mouvement d'humeur à la vue de tant de besogne nouvelle, nous sommes-nous mis joyeusement à l'œuvre et y avons-nous même trouvé du plaisir.

Mais il nous paraît urgent d'apporter quelques modifications et simplifications dans les divers formulaires en vigueur. Plusieurs pouvant être combinés, leur nombre serait facile à diminuer. Nous nous plaisons à espérer qu'une entente entre les différents services intéressés permettra d'arriver à une simplification.

A ce propos, on nous permettra une observation concernant le formulaire n° 4 du bureau de statistique, soit „le rendement brut et les dépenses“. Ce formulaire prévoit, au rendement, quatre

sources principales qui figurent sous ces rubriques : coupes principales, coupes secondaires, produits accessoires et autres produits. En vue de l'uniformité désirable en la matière, il nous paraît nécessaire de préciser exactement ce que doivent contenir chacune de ces colonnes. Beaucoup de nos collègues seront, comme nous, perplexes sur ce point.

Supposons une coupe d'éclaircie dans un peuplement d'âge moyen, trop serré, en vue de la fourniture de poteaux électriques. Ces plantes mesurent de 17 à 28 cm de diamètre, à 1,3 m. Coupe principale ou coupe secondaire ? Les deux opinions se laissent défendre.

Ceci nous amène à la distinction entre coupes principales et coupes secondaires dont, franchement, je ne parviens pas à saisir l'utilité en matière de statistique. Il nous paraît qu'elle peut avoir sa raison d'être dans la futaie régulière, à âges gradués, dans laquelle chaque genre d'opérations, nettoiemnts, dégagements, éclaircies, coupes d'ensemencement et coupe définitive est nettement délimité en surface sur le terrain. Mais partout ailleurs, pareille distinction est illusoire. Dans la forêt jardinée, qui est la règle en montagne, c'est une pure impossibilité.

Quelle peut bien, au reste, être l'utilité de cette distinction ? Ce que l'on veut savoir surtout, ce qui importe, c'est la production totale, en matériel et en argent, d'un sol dans des conditions données.

De plus, la question se complique si l'on considère le taillis. Dans le taillis simple, la coupe annuelle est-elle une coupe principale uniquement, ou bien, puisque ne comprenant que de petits assortiments, au contraire, une coupe secondaire ?

Dans le taillis composé, il faut apparemment admettre que la coupe des baliveaux rentre dans la première catégorie, et celle du sous-bois dans la deuxième. Ici encore, on peut contester que ce soit logique.

Comment faire, enfin, dans le taillis fureté ? A première vue, la coupe furetée est à considérer comme coupe principale. Mais, bien souvent, elle est combinée avec un nettoiement qui ne réalise que de menus bois, soit donc avec une coupe secondaire. Il sera toujours impossible de taxer la part qui revient à chacune des deux.

C'est pourquoi le volume de la coupe secondaire ne pouvant qu'exceptionnellement être apprécié avec exactitude, mieux vaudrait faire abstraction de cette donnée. D'autant que, quoi qu'on fasse, même dans la futaie régulière, cette notion ne répond pas à quelque chose de précis ; nous n'avons pas su jusqu'ici en trouver une définition exacte et généralement admise pour la tenue des contrôles d'exploitations.

Ce même formulaire 4 contient onze rubriques diverses relatives aux dépenses, en particulier deux pour frais d'administration. Pour être complet, il faudrait prévoir une rubrique pour frais d'administration payés par les communes qui n'ont pas de technicien à la tête de leur administration forestière. Pour beaucoup de communes, ces frais ascendent parfois à un chiffre qui n'est pas négligeable.

Enfin, il est souvent des dépenses que l'on ne peut pas facilement classer dans l'une des rubriques du formulaire. Elles devraient figurer dans une colonne correspondant à celle du rendement (autres produits) et qui pourrait être intitulée « Autres dépenses ».

Quoi qu'il en soit de ces questions, nous ne pouvons que saluer avec plaisir la mise en activité de ce bureau fédéral de statistique forestière dont M. l'adjoint Ph. Flury, à Zurich, a réclamé le premier la création, dans le rapport présenté en 1902 à la réunion de la Société suisse des forestiers, à Liestal. Ses premières publications seront certainement attendues avec impatience par beaucoup. Elles permettront d'utiles comparaisons et provoqueront certainement une stimulation de l'effet le plus heureux.

En attendant ces publications de grande envergure, on nous permettra de donner ici une récapitulation, comprenant les dix dernières années, du rendement des forêts communales du district de Vevey.

Ces forêts se répartissent entre 7 communes. Elles mesurent, au total, 1547 ha, dont 1257 ha de futaie, 54 ha de taillis simple et 236 ha de taillis fureté. Allant de la Plaine du Rhône jusqu'à la limite supérieure de la végétation (Jaman, Rochers de Naye), elles sont comprises dans le territoire circonscrit par le lac Léman, la Veveyse et la chaîne de montagnes Jaman-Rochers de Naye. La plus grande partie du taillis simple (41 ha) se trouve dans la Plaine du Rhône, près de l'embouchure de ce fleuve ; elle est en

voie de transformation. Sauf cette parcelle, qui est en terrain plat, les forêts qui nous occupent sont en pente, aux inclinaisons les plus diverses.

Au point de vue géologique, le territoire considéré peut être décrit comme suit : les limites ouest (Veveyse) et est (chaîne de Naye) sont formées d'une étroite bande crétacique ; parallèlement à la bande ouest, nous trouvons le flysch et l'erratique (jus blanc). Tout le reste, soit environ les $\frac{3}{5}$ de l'étendue, est constitué par le jurassique et le lias, par parts sensiblement égales.

Ce sont, en général, des terrains fertiles, où la forêt a de beaux accroissements. Si cela ne ressort peut-être pas dans le tableau suivant, la faute en est bien plus au traitement précédent qu'au terrain. Mais nous avons la conviction que, par la suite, le rendement en matériel augmentera dans une sensible mesure. Les premiers plans d'aménagement, dans ces forêts de montagne, ont tous fixé la possibilité avec une prudence excessive. Il n'y a pas très longtemps, on admettait encore que l'accroissement en montagne est bien inférieur à celui des forêts de plaine. Les premières révisions d'aménagement viennent de montrer l'inexactitude de cette thèse, fait que M. Flury, dans ses tables de production pour l'épicéa et le hêtre, vient encore corroborer de la façon la plus évidente. Nombreux sont les peuplements de résineux qui, entre 1100 et 1400 m d'altitude, accusent un accroissement moyen de 7 m³ à l'hectare et plus encore.

Nous avons récapitulé, dans le tableau ci-dessous, les données relatives au rendement de ces forêts durant les dix dernières années.

Communes	Etendue totale		Production moyenne par ha, de 1898 à 1907		Rendement net moyen par ha, de 1898 à 1907 Fr.	De 1905 à 1907, les dépenses ont comporté en % des recettes brutes %
	Futaie ha	Taillis ha	Futaie m ³	Taillis m ³		
Veytaux	178	121	3,2	4,2	27,60	56
Les Planches, Montreux .	214	47	4,2	3,5	28,60	58
Châtelard,	394	—	3,4	—	30,65	44
Blonay	274	13	4,1	?	45,00	29
St-Légier	136	55	4,1	?	37,45	51
La Tour de Peilz . .	45	41	2,0	?	9,45	54
Chardonnet	16	13	6,7	?	56,50	21
<i>Total</i>	1257	290	—	—	—	—
<i>Moyenne</i>	—	—	3,7	?	32,45	46 %

Il nous paraît nécessaire d'accompagner ce tableau de quelques explications complémentaires.

Etendue. Nous avons indiqué l'étendue totale. La surface improductive se réduit à peu de chose ; ce sont quelques glissements de terrain (Veveyse), quelques rochers, les chemins et les dévaloirs. Il ne valait pas la peine de décompter cette surface, d'autant que ces deux derniers nous semblent, logiquement, pouvoir figurer au sol productif.

Rendement en matériel. Nous avons tenu personnellement le contrôle des exploitations pour toutes les communes. Le volume indiqué à « production moyenne » est généralement celui des bois sur pied, tel qu'il a été déterminé au martelage ; là encore, il y a lieu d'ajouter que nous avons présidé à toutes ces opérations, sauf pour les coupes de peu d'importance.

Le volume des bois chablis et des bois d'éclaircie a été déterminé après façonnage.

Quant au taillis, le volume exploité, ne nous est connu exactement que pour Veytaux et Les Planches, où toutes les ventes se font après façonnage.

Rendement en argent. Le chiffre si faible pour La Tour s'explique par des conditions anormales. Jusqu'à l'entrée en vigueur du plan d'aménagement (1903), cette commune ne faisait que des coupes insignifiantes dans ses futaies. D'autre part, elle a construit plusieurs chemins qui, on le conçoit, ont absorbé une bonne part de son revenu brut.

Proportion entre les recettes et les dépenses. En général, la proportion des dépenses est forte. Il y a, à cela, plusieurs raisons que l'on peut énoncer comme suit :

- 1^o la vente des produits façonnés devient de plus en plus la règle. Or, en montagne, les bois devant être rendus à port de char pour la vente, le coût du façonnage est élevé. Il est, en général, de 4—6 fr. par mètre cube :
- 2^o toutes les communes déploient un beau zèle pour garnir les vides provenant de coupes antérieures, pour agrandir leurs pépinières et pour dégager des plantations qui, il n'y a pas très longtemps, restaient dépourvues de tous soins. Ces travaux culturaux contribuent pour une bonne part au total des dépenses. C'est là de l'argent bien placé et dont les intérêts se retrouveront largement par la suite ;

- 3^e les traitements généralement élevés payés aux gardes;
- 4^e les prix de vente pour bois de service sont, dans le district de Vevey, parmi les plus bas de toute la Suisse.

Dépenses. Il nous reste à montrer comment elles se répartissent entre les différents postes de ce chapitre.

Nous n'avons fait ce calcul que pour les trois années 1905 à 1907, pour lesquelles nous disposons de données sûres et complètes. Durant cette période, les dépenses ont comporté :

pour traitements et vacations des sections forestières, le	3,7 %
» traitements des gardes	8,5 »
» installation et entretien des pépinières	5,9 »
» coût des plantations et leur nettoiement	20,0 »
» coût des exploitations et transports	53,0 »
» construction et entretien des chemins et clôtures	5,3 »
» fossés d'assainissement	1,0 »
» divers	2,6 »
	100,0 %

Si nous voulons, pour les mieux juger, comparer les données du tableau précédent avec d'autres, relevons que, d'après M. le professeur Hüffel, la production moyenne (1892) des forêts communales de France est de 2,59 m³ et fr. 17,90 par ha.

Il y aurait quelque intérêt à pouvoir établir plusieurs comparaisons, en particulier avec d'autres régions alpestres ou du Jura. Nous serions heureux si nous pouvions, par cette petite étude, décider quelques collègues à nous renseigner sur les résultats qu'ils ont pu constater dans leurs arrondissements.

H. Badoux.



Réponse de M. Tallichet.**

Monsieur,

Lausanne, le 4 avril 1908.

En 1894, je m'adressais à Numa Droz en lui demandant, où je pourrais trouver des renseignements sur l'activité du bureau fédéral des forêts. J'ai sous les yeux la lettre, datée de Glaris, 21 mai 1894, par laquelle M. Coaz lui répondait en disant qu'il

* G. Hüffel, *Economie forestière*. Tome I, page 407.

** Vide *Journal forestier suisse*, numéro précédent.